

Exploitation minière industrielle et émergence des tensions sociales : Une analyse des dynamiques de transformation des rapports sociaux à Perkoa au Burkina Faso

Cleofa Pascal BASSONO

Docteur en Sociologie

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Département de Sociologie

pascal.bassono@ujkz.bf

Alexis Clotaire BASSOLÉ

Maître de conférences

Enseignant-Chercheur

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Département de Sociologie

alexis.bassole@ujkz.bf

Résumé :

La dynamique d'implantation des industries minières en milieu rural est souvent source de conflits, car les impacts générés bouleversent profondément les conditions de vie des ménages. Cet article à travers le cas de l'exploitation minière industrielle dans la localité de Perkoa, analyse la dynamique de transformation des rapports sociaux. L'approche mixte (qualitative et quantitative), constituée d'entretiens semi-directifs et des questionnaires, a permis de mettre en évidence deux types de conflits persistants dans la localité. Le premier oppose les ménages à la mine de zinc, tandis que le second est de nature intracommunautaire. Ces tensions sont alimentées, d'une part, par la dégradation des conditions de vie des ménages et, d'autre part, par des procédures de relocalisation et de recrutement jugées arbitraires et non transparentes.

Mots-clés : Industrie minière, conflit, Ménage, tension sociale, Perkoa

Abstract :

The dynamics of mining operations in rural areas are often a

source of conflict, as the resulting impacts profoundly disrupt household living conditions. This article, through the case of industrial mining in the Perkoa area, analyzes the dynamics of the transformation of social relations. The mixed-methods approach (qualitative and quantitative), consisting of semi-structured interviews and questionnaires, revealed two types of persistent conflict in the area. The first pits households against the zinc mine, while the second is intra-community in nature. These tensions are fueled, on the one hand, by the deterioration of household living conditions and, on the other hand, by relocation and recruitment procedures deemed arbitrary and opaque.

Mots-clés : Mining industry, conflict, household, social tension, Perkoa

Introduction

De nos jours, les logiques sociales qui s'articulent autour des projets de développement industriel engendrent des situations complexes, car les acteurs qui interagissent dans la mise en œuvre des projets ont des pratiques qui sont parfois guidées par des intérêts spécifiques et individuels (J.P. OLIVIER DE SARDAN, 1995). Cela est perceptible dans la dynamique de développement des activités minières qui s'accompagne très souvent d'une occupation des vastes superficies de terres et occasionne des bouleversements au sein des collectivités locales (T. AKABZAA, 2010). Dans la plupart des cas, ces bouleversements sont à l'origine des conflits dans les zones minières et cela en raison des problèmes fonciers et des déplacements plus ou moins forcés des populations locales (SystExt, 2021).

De même, l'accaparement des superficies de terres qui abritent des sites culturels, des objets sacrés qui sont considérés par les populations locales comme un aspect de leur culture, engendre des tensions entre ces populations et les sociétés minières (C. VILLENEUVE et D. FERRAND, 2013). Cette occupation à grande échelle des superficies de terres rurales par les industries minières est la raison première des conflits qui opposent les communautés locales aux entreprises minières, car

les ménages accusent les industries d'être responsables de la perte des terres agricoles et de la dégradation de l'environnement (I. LANKOANDÉ, 2018). En 2019, 573 cas de conflits ont été enregistrés dans le monde en raison du déplacement des populations et de l'accaparement des terres agricoles par les industries minières (SystExt, 2021). De même, ces tensions sont dues à la rareté des terres agricoles, mais aussi aux conditions de vie précaires des ménages exacerbées par les activités minières. (Rapport du Groupe d'études international sur les régimes miniers de l'Afrique, 2011). Selon R. CARRERE (2004), entre 1990 et 1998, plus de 30 000 habitants de Tarkwa au Ghana ont été déplacés par les opérations aurifères et chaque année, les sociétés minières dévastent plus de 800 000 hectares de forêts, et le périmètre d'exploitation occupe plus de 70 % des terres locales dans les zones concernées.

Au Burkina Faso, c'est environ 1 673,63 km² de terres rurales qui ont été occupées par les industries minières depuis 2007 (Bulletin Statistique du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières, 2023). À la mine d'or d'Essakane, cette occupation foncière, couplée aux difficultés d'accès à l'emploi local, a été l'une des principales causes des conflits entre les résidents et la direction de la mine, car plusieurs ménages ont été dépossédés de leurs terres et font face à des difficultés de reconversion (F. DRECHSEL et al, 2018). Ce fut le cas à Perkoa où l'occupation des terres agricoles et la dégradation progressive des conditions de vie des ménages a engendré un conflit en 2015 entre les populations locales et la direction de la mine de zinc. Les riverains ont manifesté et bloqué la voie principale qui donne accès à la mine. Cependant, les manifestants ont été réprimés et plusieurs d'entre eux se sont plaints d'avoir perdu leur emploi suite à leur participation à la manifestation (F. DRECHSEL et al, 2018).

À travers cet article, il s'agit d'analyser la dynamique de transformation des rapports sociaux dans la localité de Perkoa

depuis l'implantation de la mine de zinc. Quels sont les facteurs de l'émergence des tensions sociales dans la localité de Perkoa depuis l'implantation de la mine de zinc ? Comment ces facteurs transforment-ils les relations sociales ?

1. Méthodologie de recherche

1.1. Présentation de la zone d'étude

La commune rurale de Perkoa est située dans le département de Réo, au sein de la province du Sanguié (région du Centre-Ouest, Burkina Faso). Elle se localise à environ 12° 19' de latitude Nord et 2° 20' de longitude Ouest par rapport à la ville de Koudougou. Selon les données de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) de 2022, la localité compte environ 1 034 ménages, pour une population totale répartie entre 2 390 hommes et 2 898 femmes. Sur le plan industriel, Perkoa abrite l'unique mine de zinc du pays. Son exploitation a débuté en 2007 sous l'égide de la société Nantou Mining, laquelle a enregistré ses premiers résultats de production en 2013 (Drechsel et al., 2018). Le climat local est marqué par deux périodes distinctes : Une longue saison sèche d'octobre à mai, avec des températures oscillantes entre 15 et 41 °C. Une saison des pluies de juin à septembre, avec des températures comprises entre 22 et 35,3 °C. Le paysage est dominé par une savane arbustive où prédominent le karité et les résiniers, (l'Étude d'impact environnemental et social (EIES) 2012)

1.2. Outils de production des données

Dans le cadre de cette recherche, nous avons adopté une approche méthodologique mixte, alliant méthodes qualitatives et quantitatives. La collecte de données a mobilisé des outils variés, incluant des guides d'entretien, des questionnaires (conçus avec KoboCollect), une tablette, un dictaphone et un

bloc-notes. L'entretien semi-directif a été privilégié pour permettre aux participants d'exprimer librement leurs opinions, tout en utilisant des relances pour recentrer les échanges. L'approche quantitative s'est appuyée sur des questions semi-fermées adressées à l'échantillon, permettant ainsi une vue d'ensemble statistique complétée par les données qualitatives

1.3. Techniques de collecte des données

La collecte de données de cette recherche a débuté par une étude exploratoire menée entre octobre et novembre 2022. Par la suite, une étude approfondie a eu lieu de juillet à octobre 2023. Les entretiens ont été rendus possibles grâce à la collaboration des ménages et leur disponibilité. Des rendez-vous ont été fixés selon leur emploi du temps, et les entretiens ont été menés en langue locale (lyélé) avec la population cible et en français avec quelques personnes ressources.

1.4. Échantillonnage et échantillon

Pour la constitution de l'échantillon qualitatif, la méthode du choix raisonné a été privilégiée, la taille finale de l'échantillon a été guidée par le principe de saturation des informations collectées. Au terme des échanges, 58 entretiens semi-directifs ont été menés auprès des ménages de la localité de Perkoa concernés par l'étude, complétés par trois guides d'entretiens spécifiques aux autorités coutumières et communales. De plus, deux (2) focus groupes ont été réalisés avec les ménages situés à proximité de la zone d'exploitation : un dédié aux femmes et l'autre exclusivement aux hommes

Pour la constitution de l'échantillon quantitatif, nous avons eu recours à la formule ci-dessous proposée par F.D. Giezendanner (2012). Un échantillon représentatif de 280 ménages a été déterminé. Ce calcul a été effectué sur la

base d'une population totale de $N=1034$ ménages. Les paramètres utilisés pour cette détermination incluent un niveau de confiance de 95%, ce qui correspond à un coefficient de marge $t = 1,96$. Une marge d'erreur $y=5\%$ a été acceptée. Une proportion estimée $p = 50\%$ a été utilisée dans la formule.

1.5. Stratégies d'analyse des données

Après transcription complète des entretiens par le logiciel F4, une analyse thématique a été effectuée en regroupant les données par convergence de sens, avec l'appui de Nvivo11 pour le volet qualitatif. Simultanément, les données quantitatives ont été traitées sous Excel, notamment via les tableaux croisés dynamiques, afin de calculer et d'analyser les résultats statistiques

1.6. Perspective théorique de l'étude

Dans le cadre de cette étude sur les dynamiques de transformation des rapports sociaux à Perkoa, la théorie du changement social a été mobilisée et constitue le support théorique de cette recherche. Pour Balandier (2004), le changement social constitue une forme de transformation qui peut être induite par des facteurs internes et externes aux structures sociales. À travers l'usage de cette théorie, il s'agit d'analyser les transformations induites par l'exploitation de la mine de zinc sur les rapports sociaux dans la localité de Perkoa.

2. Résultats

Depuis l'installation de la mine de zinc de Perkoa, deux formes de conflictualité sont apparues : d'une part, un conflit opposant les ménages aux exploitants miniers et, d'autre part, des tensions intracommunautaires.

2.1. Les facteurs de l'émergence des tensions entre acteurs miniers et population locale

La première forme de conflit opposant les ménages aux acteurs miniers a été alimentée par des montants d'indemnisation jugés insatisfaisants, par un processus de relocalisation controversé et par l'aspiration insatisfaite à de meilleures conditions de vie.

2.1.1. L'insatisfaction des ménages à l'égard des dédommagements

Plusieurs facteurs expliquent la montée des tensions entre les ménages et les exploitants de la mine de zinc. Parmi eux figure l'insuffisance des indemnités octroyées aux familles impactées. Ce mécontentement a été alimenté par une incompréhension généralisée des barèmes et des modalités de calcul utilisés pour le dédommagement. Au niveau de la localité, deux catégories de personnes ont été dédommagées : celles qui se trouvaient sur leurs propres terres et celles qui occupaient des parcelles octroyées provisoirement pour des activités agricoles.

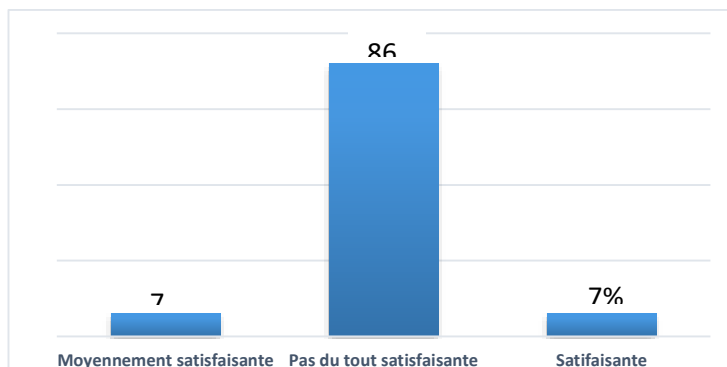
Bien que cette démarche d'indemnisation fût censée apporter satisfaction aux ménages, elle a engendré des désaccords. Les montants versés ont été jugés insuffisants par les bénéficiaires au regard des impacts subis. Dans cette dynamique, les ménages espéraient une deuxième phase de paiement pour compenser la faiblesse de la première. Cependant, cet espoir s'est soldé par une désillusion lorsque les ménages ont réalisé que les sommes perçues représentaient l'intégralité de ce que la mine avait prévu pour eux. Dans la perception des ménages, la cession de leurs terres à l'exploitation industrielle aurait dû générer des revenus plus importants, suffisants pour assurer leur autonomie financière. Ce processus a été vécu comme une trahison, car ils ont signé des documents

dont ils ignoraient le contenu réel. Un chef de ménage concerné par les indemnisations donne des détails à travers ces propos :

Après avoir pris nos terres, ils ont payé les gens de manière inégale, il n'y a pas quelqu'un parmi nous qui a eu 6 millions. D'autres ont eu 2 millions ou 1 million et d'autres encore ont eu 570.000. Ils ont donné des documents, on ne comprenait rien, mais ils nous ont fait signer quand même. Après, ils sont venus dire qu'ils ont donné 10 millions à chacun, ce qui n'est pas vrai. Est-ce que ces montants peuvent remplacer nos terres ? Voilà qu'aujourd'hui on souffre.

Cet argumentaire met en relief le manque d'information relatif aux modalités d'indemnisation des ménages impactés. Cette situation a généré des frustrations et des mécontentements au sein des ménages et plusieurs accusent les acteurs miniers d'inventer des montants que personne n'a perçus.

Figure 1 : Niveau de satisfaction des personnes dédommagées



Source : données de terrain, septembre/octobre 2023

En ce qui concerne le niveau de satisfaction des ménages indemnisés, 86 % d'entre eux ne sont pas du tout satisfaits. Cette proportion, particulièrement élevée, illustre la complexité des procédures de dédommagement des populations impactées par les activités minières. Les ménages dénoncent une forme d'injustice dans ces processus et pointent du doigt une responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) jugée inefficace face à l'ampleur des impacts subis. Un chef de ménage traduit cela en ces termes :

Ils nous ont donné l'argent, mais on ne savait pas si c'était tout ou bien s'il y avait de l'argent à recevoir après encore. Pour les champs, nous avons demandé au début qu'ils nous payent quelque chose à chaque fin du mois parce que les champs sont devenus leurs champs, mais ils ont refusé. Pour le dédommagement des champs, ce sont seulement les zones qui étaient cultivées qu'ils ont dédommagées.

Les indemnisations sont des sujets constants de tension entre les acteurs miniers et les populations impactées. Pour P. CHUHAN-POL et al., (2020), cela résulte des compensations financières très souvent remises en cause par les populations concernées.

2.1.2. L'insatisfaction des ménages concernant leurs conditions de relocalisation

Le deuxième facteur ayant contribué à l'émergence des tensions concerne les modalités de relocalisation des ménages impactés. Dans la localité de Perkoa, les activités de la mine de zinc ont contraint près de 28 ménages à abandonner leurs concessions. Cependant, des désaccords et des mécontentements ont surgi durant le processus de réinstallation pour trois raisons principales. La première était relative au choix du site de relogement : le site initialement sélectionné par les ménages n'a

pas été pris en compte par les acteurs miniers. Ces derniers ont préféré choisir un autre site à leur convenance, sur lequel ils ont édifié les nouveaux logements. Cette approche unilatérale n'a pas été appréciée par les populations, comme en témoignent les propos d'un chef de ménage :

Ils ont fait savoir qu'ils allaient construire des maisons pour les personnes qui sont déplacées. Toutes ces promesses nous ont convaincus et nous avons accepté. Effectivement, ils ont construit les maisons, mais pas à l'endroit que chacun avait choisi. Chaque personne déplacée avait choisi son site où la mine devait reconstruire sa maison, mais la mine n'a pas accepté et a décidé de construire toutes les maisons dans un même lieu comme une cité.

Ces logements construits n'ont pas été appréciés par les ménages. Ces derniers ont préféré se réinstaller sur leurs sites qu'ils avaient choisi pour des raisons socioculturelles fondées sur l'intégration des activités agropastorales au sein des concessions et le maintien d'une proximité avec les grands champs.

La seconde raison tenait au retard de construction des logements promis par la mine. Ces habitations n'ayant pas été livrées immédiatement, les ménages ont dû se loger par leurs propres moyens. Cette situation a durci leurs conditions de vie, puisqu'ils ont été contraints de reconstruire eux-mêmes leur logement. Cela est perceptible à travers les propos d'un chef de ménage : « Nous nous sommes débrouillés pour construire nos propres maisons avant que la mine ne finisse la construction de la cité. Donc, si on attendait, on allait dormir dehors ».

Le troisième motif de mécontentement concerne la structure et la disposition des logements. Les habitations

construites par la mine exposent les résidents à un risque élevé de tensions sociales, en raison de la forte promiscuité entre les concessions et de la pratique de l'élevage domestique. Une autorité locale précise cela en ces termes : « Le fait même de construire les maisons des 28 familles ensemble peut créer des disputes dans le village. Si toutes ces personnes étaient installées dans ces maisons, on allait tous les jours régler des problèmes ».

Cet enchevêtrement d'insatisfactions et de mécontentements a progressivement engendré des conflits dans la localité de Perkoa. Ces tensions ont également été nourries par le désespoir des ménages face à leurs conditions de vie, qui peinent à s'améliorer depuis l'implantation de la mine de zinc.

2.1.3. De l'espoir d'une amélioration des conditions de vie à la désillusion des ménages

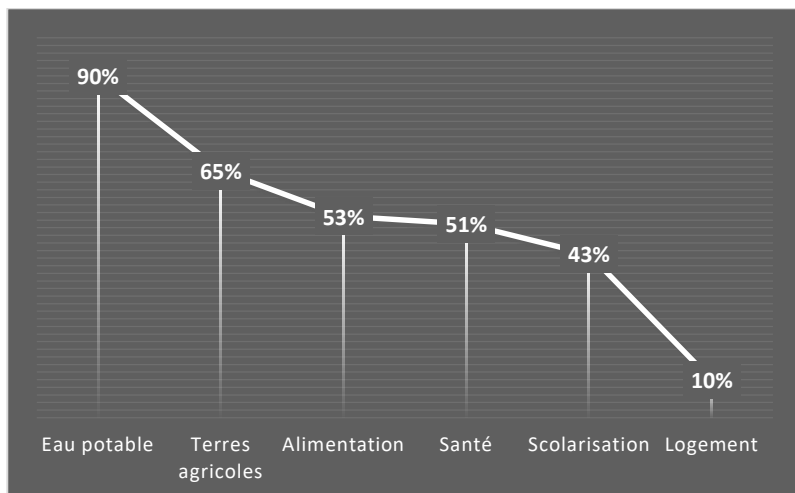
L'implantation de la mine de zinc à Perkoa représentait un projet porteur d'espoir pour les ménages locaux, avec des perspectives d'amélioration de leurs conditions de vie. Cet espoir a été nourri par les autorités minières qui, pour se conformer aux réglementations de responsabilité sociale des entreprises, ont mené des démarches d'information et de négociation auprès des communautés riveraines. Ainsi, parmi les étapes du processus d'installation de la mine, il y a celle qui a été faite au niveau de la localité afin d'impliquer les communautés locales et de créer un climat d'entente tout au long de l'exploitation industrielle. Grâce à cette démarche, les ménages ont été convaincus du bien-fondé du projet, qui devait favoriser l'employabilité et le développement du village. Sous l'impulsion du chef de village, ils ont accepté de céder pacifiquement leurs terres, dans l'espoir d'une amélioration de leurs conditions de vie. C'est ce que relate un chef de ménage à travers ces propos :

Lorsque la mine est arrivée, les responsables ont expliqué le projet de construction de la mine qui devait

se faire sur les terres dont une partie était déjà occupée par les habitants du village. C'est le chef du village qui nous a convoqués à une réunion en nous expliquant que la construction de la mine devait contribuer au développement du village. Il nous a dit que la mine est venue pour notre bien et donc nous devons bien recevoir les responsables de la mine, car ils sont venus pour nous aider. C'est son intervention qui nous a fait accepter et nous avons décidé d'abandonner nos maisons et nos terres, car les responsables de la mine trouvaient que les maisons étaient trop proches de la mine et si nous restons nous pouvons avoir des problèmes de santé.

Ce processus d'occupation des terres s'est déroulé par voie de négociation, entre les responsables de la mine et les ménages. Cette démarche consensuelle a permis une cession des terres sans résistance, les ménages ayant la ferme conviction que l'activité minière contribuerait au développement de leur localité. Cependant, la situation espérée par les ménages ne s'est pas réalisée et plusieurs se retrouvés face à une sorte de désillusion au regard de l'inaction des autorités minière pour impulser les projets de développement au profit des ménages. Pire encore, les ménages assistent impuissamment à la dégradation progressive de leur condition de vie depuis l'implantation de la mine de zinc.

Figure 2 : Les principales difficultés d'accès aux besoins sociaux de base



Source : Données de terrain, septembre/octobre 2023

Plus de dix ans après l'implantation de la mine de zinc, les ménages restent confrontés à des difficultés majeures d'accès à l'eau potable, aux terres agricoles, à l'éducation et aux soins de santé. Cependant, la précarité de l'accès à l'eau et au foncier atteint des proportions particulièrement critiques avec respectivement 90% et 65%. Cette situation témoigne de la complexité des conditions de vie des populations et des défis qu'elles doivent relever dans ce contexte de mutation sociale. Ce désespoir se traduit à travers les propos d'un chef de ménage en ces termes :

Quand la mine est venue, on pensait que c'était pour nous sauver, mais ils sont plutôt venus pour nous tuer. Ils nous ont fait des promesses que notre situation de vie va

s'améliorer et que nous allons avoir du travail. Mais on a constaté après que plusieurs jeunes n'ont pas eu de travail à la mine. C'est à cause de cette déception sur les recrutements que les jeunes de Perkoa ont fait des manifestations, parce qu'ils ont constaté que les jeunes du village n'étaient pas assez sélectionnés pour travailler à la mine. Même après la fermeture, ils n'ont rien laissé pour le village

Ces difficultés ont progressivement détérioré le climat de confiance entre les ménages et la société minière industrielle. Cela a donné lieu à une crise en 2015 où les populations ont protesté pour revendiquer des actions d'amélioration de leur condition de vie. La population locale a entrepris des manifestations en 2015, qu'elle considérait comme un moyen de se faire entendre afin d'obtenir des réponses favorables. Cependant, cette stratégie de revendication n'a pas été favorable à la population, qui a subi des repréailles, conduisant à l'emprisonnement de certains manifestants et au licenciement de plusieurs contractuels de la mine originaires de la localité. Un chef de ménage relate les faits à travers ces propos :

Ils nous ont traités comme si nous n'étions pas des hommes, nous tous qui étions présents pendant la manifestation, nous avons été maltraités. La police a attaché et elle a menotté les gens, et après nous avons tous été enfermés. Parce que nous avons participé à la manifestation, nous avons été tous renvoyés de la mine. Mais nous, on sait que c'est parce qu'on a manifesté en bloquant la route qu'ils ont gâté notre travail et ils nous ont mis au chômage. Le contrat de tous ceux qui travaillaient à la mine et qui ont fait la grève n'a pas été renouvelé. Nous trouvons que c'est une sanction dirigée contre nous qui étions à la manifestation. Sinon, les

autres travailleurs qui n'étaient pas à la manifestation ont eu leur contrat renouvelé et ils ont continué à travailler, et nous, ils nous ont mis au chômage.

Suite à ces manifestations, les jeunes qui étaient d'un grand soutien pour leur famille se sont retrouvés sans emplois et cela a rendu plus difficiles les conditions de vie des ménages. Ces problèmes qui résultent de ces perturbations mettent les ménages dans un état de vulnérabilité lorsqu'ils n'ont plus de sources de revenus stables (P. ROBERT ET B. LALLAU, 2016).

2.2. Les facteurs de l'émergence des tensions entre les ménages

Outre les litiges entre les ménages et les exploitants de la mine de zinc, des tensions internes sont apparues concernant l'accès au foncier agricole et les critères de recrutement des locaux en tant que contractuels à la mine.

2.2.1. La perte des terres agricoles depuis l'implantation de la mine de zinc

Les relations entre les ménages ont été fragilisées depuis l'installation de la mine par l'émergence de conflits fonciers. Ces conflits fonciers entre les ménages, dans le cas du village de Perkoa, ne sont pas directement visibles. Cependant, ils existent sous une forme latente et persistent dans le village depuis la construction de la mine. Cette forme de conflit, qui semble moins grave que la précédente en apparence, est pourtant très profonde en ce sens qu'elle détériore de façon progressive les relations qui règnent entre les ménages. Selon SystExt (2021), chaque année, le secteur minier occasionne des conflits au sein des communautés minières et ces conflits sont principalement dus aux polémiques foncières et aux déplacements plus ou moins forcés des populations locales.

L'histoire des conflits fonciers est intrinsèquement liée au processus d'occupation des terres par les ménages et à leur relocalisation. Dans le village, chaque ménage dispose d'au moins une parcelle de terre, perçue comme un héritage familial. Cependant, à la suite de l'installation de la mine, plusieurs familles ont été dépossédées de leurs terres en échange d'une compensation financière. Suite à la perte de leurs terres agricoles, certains ménages se sont arrogé le droit d'occuper des espaces appartenant à d'autres familles pour leurs activités de culture. D'autres encore n'ont pas hésité à exploiter des portions de terres qu'ils avaient pourtant cédées ou léguées à des tiers. Ces agissements, perçus comme des spoliations par les propriétaires terriens, ont engendré de vives tensions dans la localité. Un chef de ménage explique les causes de ce conflit foncier en ces termes

Parmi nous qui avons été déplacés, certains sont venus occuper des champs que d'autres villageois utilisaient et cela a créé des disputes. Si ton papa avait donné un champ à quelqu'un et que tu as perdu ton champ à cause de la mine, tu reviens encore occuper le champ que ton papa avait donné aux gens. C'est ce qui est à la base des conflits.

Cette situation a commencé progressivement à générer des querelles entre les ménages autour des portions de terres cultivables. Les familles déplacées n'hésitaient pas à mettre des semences sur les terres qui ne les appartiennent pas et cela empêche les propriétaires d'utiliser ces terres pour l'agriculture. Cette mésentente a conduit très souvent les protagonistes chez le chef du village pour le règlement des différends. Malgré cela, le conflit persiste toujours, car chaque famille lutte pour sa survie dans l'accès à l'alimentation. Pour G. BALANDIER (2004), il s'agit d'une forme de compétition autour des ressources et cela

conduit au développement de l'intérêt individuel au détriment de l'intérêt général et modifie les rapports entre les populations.

Ces tensions, qui fragilisent la cohésion sociale et le climat du vivre-ensemble entre les ménages, résultent des impacts de la mine. Les populations n'hésitent d'ailleurs pas à pointer cette réalité du doigt depuis l'avènement de la société minière industrielle. Une autorité coutumière, résidant à proximité de la zone industrielle, accuse directement la mine d'être responsable des conflits fonciers en ces termes

Les conflits par rapport aux terres sont dus à la mine. Si la mine n'était pas venue, on n'allait pas avoir ces problèmes. Aujourd'hui si le conflit devient violent et que les gens se blessent c'est la mine qui est responsable. Chacun avait son champ et ceux qui ont perdu leurs champs veulent occuper les champs des autres. Jusqu'à aujourd'hui, ils n'arrivent pas totalement à tomber d'accord. C'est parce que nous sommes du même groupe ethnique et aussi à cause de l'intervention du chef de village, sinon on s'était déjà découpé ici avec des machettes. Nous sommes assis dans le même village, mais nous ne nous entendons pas à cause des terres depuis que la mine est venue, cela n'est pas bien.

Ces propos traduisent la gravité de la situation au regard d'un conflit latent qui peut à tout moment dégénérer sous une forme violente. C'est une fracture sociale qui s'est installée, modifiant ainsi les relations entre les ménages. D'après le rapport du Groupe d'études international sur les régimes miniers de l'Afrique (2011), les conflits entre les ménages sont généralement dus à la perturbation de leurs moyens de subsistance et à la perte de leurs terres agricoles pendant les opérations industrielles.

2.2.2. La disparité de traitement dans le recrutement des travailleurs locaux

Le second facteur ayant conduit à la fracture sociale réside dans le processus de recrutement des travailleurs locaux. Ce mécanisme visait initialement à mobiliser les compétences locales pour favoriser l'employabilité des jeunes, tout en se conformant à la législation nationale. À ce titre, l'article 102 du Code minier de 2015 stipule que :

Les titulaires de titre minier ou d'autorisation se conforment aux normes du droit du travail. Ceux-ci, leurs fournisseurs et leurs sous-traitants emploient en priorité, à des qualifications égales et sans distinction de sexes, des cadres burkinabè ayant les compétences requises pour la conduite efficace des opérations minières (...) l'entreprise est tenue au respect de quotas progressifs d'emplois locaux selon les différents échelons de responsabilité.

Dans cette perspective, des recrutements ont été effectués au sein de la localité, mais le processus a été décrié par les ménages. Ces derniers dénoncent des recrutements basés sur des affinités ainsi qu'un manque de transparence. Ce sentiment transparait clairement dans les propos d'un chef de ménage :

Mais il y a quelque chose que moi je n'ai pas aimé dans le choix des travailleurs du village. Ils n'ont pas pris une personne dans chaque famille et ce n'était pas bien. Ce sont les personnes qu'ils voulaient qu'ils choisissaient. Nous, on a remarqué qu'ils choisissaient les gens qu'ils connaissaient et même si la personne ne peut pas faire le travail, on la prend. Pourtant il y a des familles ici qui n'ont même pas eu un seul membre qui a été sélectionné

pour travailler à la mine. Souvent on leur propose des gens, ils refusent, ce sont les personnes qu'ils veulent qu'ils choisissent.

La question du recrutement local a généré un sentiment d'injustice au sein de la communauté. Les personnes interrogées perçoivent une forme de discrimination dans la sélection, estimant que celle-ci manque de transparence puisque plusieurs ménages ne comptent aucun représentant parmi les effectifs de la mine. Ces pratiques de recrutement ont fragilisé les relations sociales, tandis que les discriminations constatées ont érodé la confiance envers les recruteurs. Cette situation a fragilisé les liens entre les populations et les leaders locaux agissant comme intermédiaires. En conséquence, un climat délétère, empreint de frustration et de méfiance, s'est instauré entre les ménages.

Les ménages ont vécu cette situation comme une trahison. Ils accusent leurs propres frères du village, censés les représenter et faciliter leur accès à l'emploi à la mine, de pratiquer une discrimination en délaissant certaines familles au profit d'autres, sans raison valable. Un chef de ménage donne des détails en ces termes :

Les responsables de la mine sont bien, mais ce sont nos propres parents. Une fois qu'ils ont des postes de responsabilité, ils travaillent pour leurs propres intérêts et ce n'est pas bien. Il y a des familles qui ont voulu qu'on sélectionne tous les membres de leur famille pour travailler à la mine et pourtant moi je n'ai aucun membre de ma famille qui a eu un travail dans la mine. Il faut que les responsables du village ne trahissent pas la population, ils doivent nous représenter et lutter pour le village. Mais il y a d'autres qui ne défendent pas les intérêts du village. Ce sont ces personnes-mêmes qui

font des discriminations dans les choix. Ils peuvent arriver dans une famille et prendre beaucoup de personnes, alors qu'il y a des familles où ils ne prennent même pas quelqu'un. On a plusieurs fois interpellé sur cette manière de faire le choix des travailleurs, mais dès qu'ils se lèvent après la réunion ils font ce qu'ils veulent.

Ce mécontentement, qui résulte du processus de recrutement, a progressivement détérioré les relations entre les ménages. Le climat paisible qui existait a s'est transformé en climat de tension non violent entre les depuis que des ressortissants de la localité ont été choisis par les responsables de la mine afin d'aider dans le choix et la sélection des travailleurs locaux. Pour DRECHSEL et al., (2018), c'est le manque d'opportunités d'emploi dans les localités minières qui est généralement à la base des tensions entre les résidents.

3. Discussion

Le processus de relocalisation et l'indemnisation des ménages déplacés ont engendré des tensions sociales. En raison de l'insatisfaction liée à la qualité des logements et au montant des compensations financières, des conflits ont éclaté entre les populations et les autorités minières. Toutefois, ces tensions ne se sont pas limitées à ce niveau, car la perte des terres agricoles et les critères de recrutement ont également engendré des discordes majeures entre les ménages eux-mêmes. Pour G. BALANDIER (2004), les activités industrielles dans les zones rurales sont à la base des mutations au sein des structures traditionnelles et modifient les relations sociales au sein des populations locales.

Aussi, l'installation des sociétés minières industrielles dans les zones déjà occupées par des populations occasionne des

perturbations sur les moyens de subsistance des ménages suite à leur déplacement et cela donne lieu très souvent à des tensions entre les communautés locales et les compagnies minières et engendre des tensions au sein de la communauté locale elle-même à propos des terres agricoles (Rapport du Groupe d'études international sur les régimes miniers de l'Afrique, 2011). Les résultats obtenus sont similaires à ceux de R. CARRERE (2004) dans le district de Wassa West au Ghana. Les résultats révèlent que, le déplacement des communautés locales suite à l'implantation des industries minières a été source de conflits entre les ménages en raison de l'accès difficile aux ressources naturelles et aux terres agricoles devenues rares dans la localité. De même nos travaux concordent avec l'étude de F. DRECHSEL et al., (2018) sur la mine de Youga au Burkina Faso. Ces résultats mettent en évidence l'impact des activités minières sur les relations entre les acteurs miniers et les ménages. Les activités minières ont occasionné une restriction et une inaccessibilité de plusieurs sites d'orpaillage, et cela a conduit à des tensions entre les résidents et la société, car plusieurs habitants de la localité dépendent de l'orpaillage comme source de revenus.

Dans la localité de Perkoa, la dégradation des conditions de vie a engendré des conflits en 2015 entre les acteurs miniers et les populations locales. Les populations réclamaient des conditions de vie et aussi des opportunités d'emploi. Les résultats obtenus convergent avec l'étude de F. DRECHSEL et al, (2018) sur la mine d'or d'Essakane. Ces résultats ont mis en relief les difficultés d'accès à l'emploi qui ont été l'une des principales causes des conflits entre les résidents et la direction de la mine, car plusieurs ménages ont été dépossédés de leurs terres et font face à des difficultés de reconversion.

D'un point de vue sociologique, ces conflits ne sont pas mauvais en soi, ils révèlent les codes et mettent en évidence les stratégies et les logiques des acteurs ou des groupes pour les

résoudre afin de préserver la cohésion sociale (J.P. OLIVIER DE SARDAN, 1995). Toutes les sociétés traditionnelles sont conscientes des perturbations qui menacent leur fonctionnement, mais chacune de ces sociétés dispose d'une forme de structuration interne de gestion et de régulation des tensions pour la préservation du climat social (G. BALANDIER, 2004). D'après C. LEVI-STRAUSS (1958), les conflits font partie des facteurs qui mettent à l'épreuve le mode de fonctionnement des structures sociales et leur capacité d'action collective. Pour lui, les conflits constituent un passage presque obligatoire qui forge les relations sociales et l'existence d'une communauté (C. LEVI-STRAUSS, 1958). L'objectif n'est pas d'éviter les tensions, mais il s'agit de tirer profit des crises, car elles permettent d'interroger le fonctionnement structurel et peuvent enclencher des innovations (C. LEVI-STRAUSS, 1958). Malgré la mésentente entre les ménages, le conflit est resté sous une forme non violente. Cependant, le conflit qui les a opposés à la mine de zinc a donné lieu à des mouvements de revendication et à des repressions. L'analyse révèle qu'il s'agit des conflits liés à des revendications pour une amélioration des conditions de vie des ménages.

Conclusion

À l'issue de ce travail de recherche, nous retenons que les conflits survenus dans la localité de Perkoa depuis l'implantation de la mine de zinc sont liés au processus de relocalisation, aux montants des indemnisations, à la construction des logements et au recrutement de la main-d'œuvre locale. Cette étude, à travers l'analyse des dynamiques de transformation des rapports sociaux induites par les activités minières, met en exergue les facteurs sous-jacents de l'exploitation minière qui sont sources de bouleversements des rapports sociaux communautaires.

Dans la localité de Perkoa, les tensions qui ont émergé dès la phase d'installation de la mine de zinc étaient directement liées au processus de réinstallation des ménages impactés. Les actions des acteurs miniers, censées contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, sont paradoxalement devenues des facteurs de discorde. Ces interventions ont engendré des tensions non seulement entre les ménages et la société minière, mais également au sein même de la communauté. Ces conflits ont progressivement détérioré le climat de confiance envers la mine de zinc et ont provoqué de profondes fractures sociales entre les ménages.

Références bibliographiques

AKABZAA Thomas, 2010, « exploitation minière au Ghana : Répercussions sur le développement économique et la réduction de la pauvreté ». In : CAMPBELL Bonnie, *Resource minière en Afrique : quelle réglementation pour le développement*, Québec, presse universitaire de Québec, pp. 28-60.

BALANDIER Georges, 2004. *Sociologie des mutations*, Quadrige (4e éd.), Édition Presse Universitaire de France, pp. 74-98.

BALANDIER Georges, 2004. *Structures sociales traditionnelles et changements économiques*, Quadrige (4e éd.), Édition Presse Universitaire de France, pp. 215-230.

CARRERE Ricardo, 2004, « l'industrie minière : Impact sur la société et l'environnement », *Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales*, pp. 1-169

CHUHAN-POLE Punam ; ANDREW Dabalén ; BRIAN Christopher land, 2020, « L'exploitation minière en Afrique : les communautés locales en tirent-elles parti ? », In : *collection l'Afrique en développement*, pp. 1-165.

DRECHSEL Franza ; ENGELS Bettina et SCHÄFER Mirka, 2018, *Les mines nous rendent pauvres : L'exploitation*

minière industrielle au Burkina Faso, GLOCON Country Report, N° 2, pp. 1-40.

LANKOANDE Ibrahima, 2018, « la gouvernance minière à l'épreuve de la RSE : le cas de deux opérateurs implantés au Burkina Faso (ESSAKANE SA et SEMAFO) ». In : *journal Ouest-africain des Sciences de Gestion* ISSN2424-7413, n° 1, pp. 10-34.

LEVI-STRAUSS Claude, 1958, *Anthropologie Structurale*, Paris : Plon, pp. 95-390.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1995. *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*, paris : Karthala, pp. 7-175.

Rapport du Groupe d'études international sur les régimes miniers de l'Afrique, 2011, *Les ressources minérales et le développement de l'Afrique*, pp. 1-161, https://archive.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/mineral_report_fre.pdf

ROBERT Pierre ; LALLAU Benoît, 2016. « Mesurer la résilience des ménages ruraux sénégalais : Une approche en termes de trajectoires et seuils de moyens d'existence », *éthique et économique*, 13(2), pp. 2-20.

SYSTEXT, 2021, *rapport d'étude : Controverses minières pour en finir avec certaines contrevérités sur la mine et les filières minérales*, VOLET 1, pp. 43-46, https://www.systext.org/sites/all/documents/RP_SystExt_Contraverses-Mine_VOLET-1_Nov2021_vf.pdf

VILLENEUVE Claude (dir) et FERRAND Dominique, 2013. *L'industrie minière et le développement durable*, document de travail, à Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, pp. 3-16.